





Le mot du Maire

Chers Pleine-Fougerais et Pleine-Fougeraises,

Après un été chargé en animations, les activités associatives ont repris.

Les scolaires sont rentrés ; 700 élèves fréquenteront cette année nos deux collèges et deux écoles primaires.

Notre restaurant municipal fera à nouveau le plein. C'est la raison qui nous a poussé à lancer une étude pour sa rénovation. En effet, les pratiques de cantine ont changé depuis sa création dans les années 1980. Une concertation sera engagée afin de connaître les nouveaux besoins (accompagnement des tout petits, self ou pas self, agrandissement...).

Autre chantier qui se prépare en cette rentrée, celui du complexe sportif Jean Gallon qui date aussi des années 1980. Les travaux d'isolation et d'économie d'énergie devraient débuter en toute fin d'année 2023.

La rénovation de la voirie en campagne se poursuit. C'est l'entreprise Even qui a été retenue par le Conseil municipal. Cet automne, Le Champ Bas, Villechérel et la Roussardière (en deux tranches) seront réalisés.

Les dossiers engagés avec les services du ministère de l'intérieur pour la nouvelle gendarmerie avancent ainsi que les démarches avec la SNCF afin de récupérer le terrain de l'ancienne gare du fret et l'ouverture d'une halte ferroviaire. À ce jour, la Région Bretagne engage une étude de faisabilité.

Comme vous le constatez, le Conseil municipal met tout en œuvre pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Bon courage à tous en cette rentrée.

Le Maire, Louis Thébault

Le mot du Maire...... 2

Actualités municipales 3/9

L'urbanisme 10/13

L'environnement 13

La mairie communique 14/20

Le Focus21/23

Communauté de Communes24

Les Associations...... 25/30

Commission Animations 31

BULLETIN MUNICIPAL/ OCTOBRE 2023/N°62

Responsable de la Publication : Louis Thébault - La Commission Animations - Conception, impression : IMPRIMERIE NOUVELLE -DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en ligne sur le site de la Mairie.



Conseil Municipal du 3 juillet 2023 ———

Finances: Restaurant municipal révision des tarifs cantine à 1 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : de réviser à compter de la rentrée 2023-2024 les tarifs des repas du restaurant municipal dans le cadre du dispositif «cantine à 1 €» pour l'école publique et l'école privée Sainte-Marie

Tranches	Quotient familial	Tarif	Aide de l'Etat
1	0 à 800€	1€	3€
2	801€ à 1000€	3,70€	0€
3	1001 et plus et quotient non fourni	3,90€	0€

Finances : Restaurant municipal et garderie : fixation des tarifs à compter de l'année scolaire 2023-2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de : fixer à compter de la rentrée scolaire 2023-2024, les tarifs suivants pour la garderie périscolaire et le restaurant municipal mais aussi la mise en place du paiement de la garderie ½ journée par titre mensuel et de supprimer le paiement en espèces à la demande de la trésorerie.

Garderie municipale:

Forfait mensuel : 21 €

Garderie matin (avant la classe) : 2,50 €

Garderie soir (après la classe) : 2,50 €

Restaurant municipal:

Maternelles et primaires cf tarifs ci-dessus

Collège (élèves, stagiaires): 4,80 € Enseignants – autres: 7,75 € Maternelles et primaires - prix majoré hors délai ou autres: 7 € Ponctuel (enfant mangeant occasionnellement): 4,85€ Enfants ayant un régime alimentaire très spécifique, sous condi-

tions pour les enfants de maternelle et de primaire : 2,50 €

Dispositif «Chantiers et stages à caractère éducatif» (dispositif argent de poche) Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- participer à la mise en place du dispositif «Chantiers et stages à caractère éducatif» sur la commune à compter du 10 Juillet 2023 jusqu'au 25 août 2023;
- d'ouvrir le dispositif à 10 jeunes de la commune de 16 à 18 ans au moment des missions soit deux équipes de 5 jeunes (une équipe en juillet; une en août);
- que le dispositif se déroulera pendant les vacances scolaires (période estivale) et que chaque mission durera 3h30;
 que chaque mission de 3h30 sera rémunérée 15 € par vire-
- sera rémunérée 15 € par virement. La mission proposée consistera essentiellement à aider pour :
- . l'entretien des espaces verts . l'entretien des espaces scolaires (nettoyage de la cour, nettoyage des jeux extérieurs mis à disposition des enfants)
- . le désherbage
- . le nettoyage de salles
- . le nettoyage des véhicules communaux
- . le classement de documents administratifs
- . etc.
- que chaque jeune soit encadré par un agent communal référent ;

Finances: Instruction comptable M 57 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide pour :

le budget principal de la commune ainsi que pour ses budgets annexes tenus en comptabilité M14 d'appliquer la nomenclature M57 abrégée à compter de l'exercice 2024.

Rénovation de l'École Publique 3^{ème} tranche: avenant n°04 au lot n°1B Considérant la découverte

de tuyaux amiantés lors des travaux et la proposition de l'entreprise Eiffage d'un montant de 5898,40€ HT pour enlever les tuyaux ; Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 au lot 1b gros œuvre / démolition, pour l'entreprise Eiffage d'un montant de 5898,40€ HT.

Rénovation de l'Ecole Publique 3ème tranche: avenant n°2 au lot n°6A Considérant que l'architecte a indiqué que l'alarme PPMS qui n'est pas obligatoire peut être supprimée suite à des échanges avec le contrôleur technique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide: d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant en moins-value n°2 d'un montant total de moins 15 406,17 €HT au lot 6A électricité et à acheter en direct les tableaux et vidéosprojecteurs.

Rénovation de l'Ecole Publique 3ème tranche: avenant n°1 au lot n°6B Considérant la pose d'une vasque et de son alimentation en eau au premier étage du bâtiment de l'école en rénovation qui n'était pas prévue au CCTP mais demandé par l'école. Considérant le devis du 20 avril 2023 de Plihon Le Mauff d'un montant de 2 028€ HT. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au lot 6b chauffage/ventilation, pour l'entreprise Plihon le Mauff d'un montant de 2 028€ HT.

Travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale- Programme 2023 La commission appel d'offres en date du 21 juin 2023 propose de retenir l'entreprise EVEN pour la réalisation des travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide de: retenir l'offre de l'entreprise EVEN pour la réalisation des travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Chemin à la Higourdière : lancement de la procédure pour déclassement du domaine public en vue de la vente Le chemin rural n°115 et la parcelle ZI 31 font actuellement partie du domaine public de la commune, et par conséquent, il convient de désigner un géomètre afin de lancer une enquête publique avant le déclassement du terrain du domaine public vers le domaine privé en vue de la vente. Après avis favorable de la commission affaires rurales et voirie en date du 12 mai 2023. Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide de : désigner un cabinet de géomètre afin de réaliser le dossier qui sera soumis à enquête publique. Fixer en vue de la vente, au vu de l'état actuel du terrain et si les résultats de l'enquête publique permettent le déclassement du terrain dans le domaine privé de la commune, un prix de 0.58 €/m² concernant le chemin rural n°115 et le chemin d'exploitation n°234. Que les frais de notaires, d'enquête publique et de géomètre seront à la charge des demandeurs, que la vente soit réalisée ou non. Demander un engagement écrit à l'acheteur sur le prix fixé par la présente délibération en cas de vente. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Défense extérieure contre l'incendie : devis de Véolia La délibération du 27 février 2023 valide l'emplacement de Ville Chérel pour l'installation

d'une bâche incendie et considère la proposition de Monsieur le Maire d'accepter le devis de l'entreprise Véolia d'un montant de 24 290€ HT pour l'installation d'une bâche. Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de Véolia d'un montant de 24 290€ HT pour l'installation d'une bâche à Ville Chérel. Étude de programmation pour la rénovation du restaurant scolaire municipal: demande de subventions Au regard de la nécessité de rénover le restaurant scolaire, construit dans les années 80, afin qu'il réponde aux normes actuelles de cuisine collective, aux normes PMR ainsi qu'aux normes de performance énergétique, Monsieur le Maire propose de lancer le projet d'étude de programmation pour la rénovation de ce bâtiment ; Considérant la proposition de Monsieur le Maire de solliciter des demandes de subventions auprès de financeurs, notamment dans le cadre de cofinancements proposés dans le dispositif Petites Villes de Demain. Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à lancer le projet d'étude de programmation pour la rénovation du restaurant scolaire municipal et d'autoriser M. le Maire à solliciter des demandes de subventions auprès de financeurs, notamment dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain.

Restaurant scolaire: attribution du marché public d'étude de programmation Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide de: retenir l'offre du groupement d'entreprises MP Conseil pour un montant total de 49 310 € HT.

Aire multimodale : lancement

d'une pré-étude et demande de subventions Considérant que Monsieur le Maire informe que dans le cadre du développement de la commune et suite à l'étude de programmation urbaine réalisée au travers du dispositif Petites Villes de Demain, il a été proposé de réaliser une aire multimodale sur le terrain situé entre l'ancienne gare et celui de la nouvelle gendarmerie. Elle aurait pour objectif de proposer des solutions pour réduire l'autosolisme, favoriser l'utilisation des différents modes de déplacements dont les mobilités douces, le covoiturage ou le transport collectif ; L'étude proposera l'aménagement d'espaces de stationnements pour les voitures et les vélos, la possibilité de recharge ou encore d'abri pour les divers utilisateurs ainsi que des espaces verts pour favoriser la nature en ville et intégrera la réflexion autour de la réalisation d'une future halte ferroviaire et les arrêts des cars pour la ligne Régionale Breizhgo (17a). Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide de : lancer une étude pré-opérationnelle avec la proposition de scénarios et d'engager une consultation pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de la réaliser. D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des demandes de subventions auprès de financeurs. notamment dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain.

Conseil Municipal du 11 septembre 2023 __

RASED: fixation des cotisations 2023 Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide de : fixer la cotisation 2023/24 pour le RASED pour chaque école comme indiquée ci-après.

Commune	Ecole	Nombre d'élèves	Montant de la cotisation
LA BOUSSAC	Primaire publique	121	169,4
PLEINE-FOUGERES	Primaire publique	133	186,2
RPI		100	140
BROUALAN	Primaire publique	40	56
TRANS LA FORET	Primaire publique	60	84
ANTRAIN - VAL COUESNON	Primaire publique Jean de la Fontaine Primaire publique	102	142,8
TREMBLAY - VAL COUESNON	René Louiche Desfontaines	65	91
BAZOUGES LA PEROUSE	Primaire publique	92	128,8
ST BROLADRE	Primaire publique	104	145,6
ROZ SUR COUESNON	Primaire publique	90	126
RPI		57	79,8
SAINS	Primaire publique	18	25,2
ST GEORGES DE GREHAIGNE	Primaire publique	20	28
ST MARCAN	Primaire publique	19	26,6
		864	1209,60

Délibération approuvant la déclaration de modification du PLU pour l'urbanisation du terrain de la future gendarmerie Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide: d'adopter la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU. D'indiquer que, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département. La présente délibération, accompagnée du dossier de PLU approuvé sera transmise au contrôle de légalité. Vente d'un terrain : accord de principe Suite au courrier de Monsieur Lefrançois demandant d'acquérir une partie du terrain cadastré YA n° 23 situé au Pavage d'une superficie d'environ 2700 m², afin de planter des châtaigniers greffés, des chênes et des noisetiers greffés Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité. décide : d'autoriser Monsieur le Maire à négocier avec Monsieur Lefrançois le prix du terrain. De préciser que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acheteur. De demander à l'étude de Maître Sandra DEVE d'établir l'acte notarié. Complexe sportif Jean Gallon: validation de l'avant-projet définitif. L'avant-projet définitif présenté par le maître d'œuvre Boulet Architectes pour un budget prévisionnel de 1 726 182€ HT€ est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

LES SERVICES TECHNIQUES SONT INTERVENUS

En campagne:

• Curage à la Croix Domroux et le **busage** au Home, à La Sauvagère, à La Lande Chauve, à La Croix Domroux, au Chatel et à la Route du Marais.

Pour le broyage

Nettoyage complet y compris élagage dans les chemins de Villetain et de Bolande ainsi qu'autour des poubelles sur l'ensemble de la commune. Broyage au terrain de bi-cross, à l'avaloir de Villartay pour un meilleur écoulement des eaux, à La Touche qui est une zone dangereuse, au bassin de Razette route de La Boussac. Broyage également dans les chemins de Villartay, du Chesnay, des Challonges, de Villechérel, de Mont Rouault, du Pont au Barbé, de Ville Orvé et de Villemelouen.





TRAVAUX PRÉVUS

LES SERVICES TECHNIQUES SONT INTERVENUS

En agglomération:

Fleurissement en pied de mur grâce au label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne. Outre un entretien moins important, cela contribue à fleurir et à donner des couleurs en centre-ville. C'est également efficace contre le ruissellement des eaux pluviales.



Espaces verts, la tonte est effectuée régulièrement au Jardin Triskel mais aussi dans les espaces verts de la commune. Un élagage a également été réalisé au niveau de la haie de charmilles route du Léez, rues de Normandie et du Clos Rocheux.

Entretien piste d'athlétisme pour la rentrée scolaire

- des bâtiments communaux
- des panneaux de la SNCF qui ont été changés afin de respecter la réglementation
- à l'école publique et au restaurant municipal avec la réalisation de petits travaux.

Voirie a été refaite : la rue Monseigneur Ménard par les agents du service technique.

Sécurité la signalétique des stationnements interdits aux abords des écoles a été refaite.





TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux d'amélioration et de sécurité des rues de Bretagne, des Lilas et des Genêts ont été réalisés par l'entreprise Colas et celles-ci sont maintenant opérationnelles.



TRAVAUX EN COURS

École publique Pendant l'été certaines entreprises ont poursuivi les travaux de rénovation de l'école publique. C'est le cas de l'entreprise de placo, du plombier etc. Les travaux d'étanchéité sont achevés et les reprises de bitume sont terminées. Nous sommes dans l'attente de la pose des "pare-



pluie" sur la façade de la cour intérieure. La durée des travaux, selon le maitre d'œuvre, est estimée à 3 mois si les plannings de toutes les entreprises s'imbriquent les uns dans les autres. Nous espérons une livraison du bâtiment au cours du premier trimestre 2024.

Complexe sportif Jean Gallon Les études concernant le projet de rénovation du complexe Jean Gallon suivent leur cours. Des campagnes de positionnement des réseaux et de sondages ont été réalisés afin de vérifier l'état des fondations et leur capacité à supporter la surcharge des aménagements proposés (isolation, équipe-







ments, panneaux solaires...). L'ensemble des résultats de ces études préalables vont permettre à l'architecte de finaliser le projet afin de déposer le permis et lancer le recrutement des entreprises pour la fin de l'année. Le coup global de l'opération est de 1,7 million HT et le montage financier, grâce aux subventions accordées, est le suivant : DETR 210 000 euros. Fond Vert grâce à un appel à projet auquel la mairie a répondu, 450 000 euros accordés au mois de juillet, par le ministère de la transition écologique et des collectivités locales. Département 400 000 euros dans le cadre du contrat territorial de solidarité. Région 150 000 euros dans le cadre de Bien Vivre en Bretagne Agence Nationale du Sport, attente d'une confirmation pour un montant de 370 000 euros.

TRAVAUX PRÉVUS Chantier du cimetière

Le projet de rénovation du ci-

metière se poursuit. La société Gescime en charge du dossier continue la partie administrative de reprise des sépultures en état d'abandon. Cette phase devrait durer entre 18 mois et 2 ans. Les travaux de restructuration et de relevage des tombes identifiées feront suite à cette phase administrative

Restaurant scolaire – une étude pour préfigurer sa rénovation

Parce que vous êtes nombreux à avoir profité de repas dans le restaurant scolaire depuis les années 80, nous savons que c'est un lieu important pour les habitants. Malgré un état satisfaisant, son âge en fait un bâtiment énergivore. De plus, les réglementations ont évolué, ce qui oblige la mairie à revoir la configuration de la cuisine. Parce que c'est un sujet complexe, il semble important de mener une réflexion suffisamment complète pour questionner les modes de préparation et de service de ce restaurant scolaire utilisé à la fois par les écoles primaires et certains collégiens. Pour se faire, un bureau d'études multi-compétences spécialisé dans l'aménagement de cantines va nous accompagner sur les prochains mois pour définir, avec les utilisateurs, les besoins et évolutions à effectuer. Une demande d'aide faite dans le cadre de Petites Villes de Demain devrait permettre de financer une partie de cette étude.



LES INFOS MAIRIE





Argent de poche 6 jeunes Pleine-Fougerais, engagés dans le dispositif argent de poche appelé désormais chantier à caractère éducatif, ont réalisé cet été des missions sous l'encadrement d'agents de la commune. Ils ont fait du classement, des décors, du rangement, du désherbage... À travers les missions, ces jeunes ont découvert le monde du travail et les besoins d'une commune.

Signature d'une convention de partenariat avec Enedis dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain Notre commune a signé une convention de partenariat avec le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis. L'objectif est d'être accompagné dans les projets communaux et de nous aider à travailler sur les économies d'énergie dans les bâtiments par



l'accès à une plateforme de suivi des consommations d'énergie. Enedis pourra vérifier la faisabilité de raccordements électriques pour les bâtiments publics, notamment en cas de réalisation de projets solaires photovoltaïques afin d'autoconsommer l'électricité produite et réinjecter le surplus dans le réseau.

Appel des maires de France Le



3 juillet à midi, relayant l'appel des maires de France, se déroulait un rassemblement citoyen, afin de témoigner leur solidarité avec les maires agressés. Sylvie Pigeon, adjointe entourée de Marie-Christine Herry-Vrignat et Didier Brune, adjoints, en présence de quelques personnes, a lu le discours porté par l'AMF (Association des Maires de France) "refusant que notre pays sombre dans le chaos".

Des mouvements au sein du service administratif Après 2 ans ½ de présence à la mairie en tant qu'adjoint administratif, Guillaume Chevalier quitte ses fonctions pour se consacrer à de nouvelles études. Une petite réception fut organisée avec des élus et agents le vendredi 25 août. Guillaume Chevalier est



remplacé par Magali Lecornu. Agent dédié au service des titres d'identité elle complètera son poste en secondant Isabelle Bazire, coordinatrice du pôle communication, animations, scolaire et périscolaire, dans les tâches administratives.



Départ du curé doyen le Père Simon Dimanche 3 septembre, le départ du Père Simon, Curé doyen, a été l'occasion pour le Maire Louis Thébault de le remercier pour sa mission de 7 ans sur nos Paroisses, de lui remettre la médaille de la ville de Pleine-Fougères et de lui souhaiter bon vent dans sa nouvelle paroisse à Janzé.

Commission vidéo protection Suite au Conseil municipal du mois de juillet, un groupe de



travail a été constitué et est composé de Louis Thébault, Damien Cayre, Sylvie Pigeon, Jean-Yves Bordier, Marilyne Trécan, Axel Roussel et Nathalie Ronsoux. La 1ère réunion, le mercredi 13 septembre, a permis de faire l'état des lieux des sites prioritaires. Transmis aux services de la gendarmerie, ceux-ci sont chargés de faire des propositions d'implantation de caméras de vidéo protection sur le centreville. Une prochaine réunion du groupe de travail est prévue en présence de la gendarmerie afin de confronter les avis. La restitution sera présentée au Conseil municipal qui statuera.

RUBRIQUE JEUNESSE - EDUCATION

Tout au long de l'année scolaire, les enfants de la garderie municipale qui le souhaitent, peuvent participer à des ateliers notamment autour de la création de décors. Les enfants ont ainsi pu participer à la décoration du centre-ville, au début de mois de juillet, par la réalisation de suspensions et de fleurs à partir de bouteilles en plastique. Merci à eux de s'investir pour la commune.



Urbanisme

REMISE DES CLÉS DE LA MAISON «HANOT»



L'Établissement Public Foncier de Bretagne a acquis la Maison Hanot avec pour objectif d'accompagner la mairie à la réalisation de logements avec le bailleur Émeraude Habitation. Dans l'attente de la réalisation d'un projet, la mairie a signé une convention de mise à disposition des lieux sous réserve d'accord avec l'EPF. Les clés ont été remises à la mairie pendant l'été et une première visite d'Émeraude Habitation a permis de visualiser et de se faire une idée des surfaces disponibles pour les logements. Le recrutement d'un architecte par Émeraude Habitation doit permettre de proposer une première esquisse de projet pour la fin de l'année.

CINQ NOUVEAUX LOGEMENTS LOCATIFS DANS LE SECTEUR DES RIAUX

Émeraude habitation vient de recruter un promoteur immobilier pour réaliser cinq logements locatifs entre la rue de Rennes et la rue des Riaux (accès par le parking de la rue de Rennes). L'accord cadre passé entre bailleur et le promoteur, sous forme de conception-réalisation, va permettre une fois le permis de construire déposé (courant octobre), de démarrer les travaux dans la foulée.



Urbanisme /

ANTICIPER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Pour programmer les travaux de rénovation des bâtiments publics sur les dix prochaines années, la municipalité a réalisé un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique. Ce travail global sur les bâtiments a permis de faire des diagnostics énergétiques et

planification d'écrire une pour anticiper les investissements à réaliser pour la rénovation des équipements publics. Cette étude permet d'intégrer une première réflexion dans le cadre du Décret Tertiaire qui oblige tous les propriétaires de bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m² (public et privé) à faire un état des lieux

leurs consommations énergétiques et planifier des actions de réduction de la consommation d'énergie finale. Suite à ces réflexions, les priorités ont été données par la municipalité au lancement du projet de rénovation du complexe sportif Jean Gallon ainsi qu'à une étude pré-opérationnelle en vue de réfléchir au devenir du restaurant municipal. Une aide financière de l'ADEME et de l'État, dans le cadre de Petites Villes de Demain, a permis une prise en charge à hauteur de 75% du montant de cette étude.



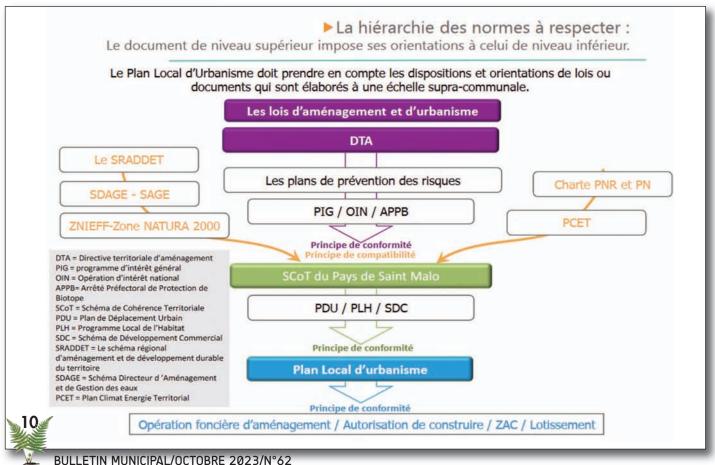
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Vers la fin du processus



Le 6 septembre avait lieu la dernière réunion publique pour le projet du PLU communal. Elle a permis de montrer aux habitants présents le projet présenté et accepté par les services publics (État, CCI, chambre d'agriculture, environnement etc.).

Que doit prendre en compte le PLU?



Urbanisme

QUELS SONT LES OBJECTIFS COMMUNAUX?

1. Un centre-ville présentant un fort caractère identitaire à conserver : En écho au label obtenu Commune du Patrimoine Rural de Bretagne. l'architecture traditionnelle doit être respectée, dans le choix des matériaux pour les réhabilitations et les extensions : il s'agit surtout des constructions en pierre (schiste, grès, granite) ou en terre (pan de bois). Permettre une réhabilitation du bâti dans le respect du contexte urbain existant. La protection de l'architecture traditionnelle ne doit pas empêcher la création et l'innovation architecturales, à condition qu'elles s'intègrent bien dans leur environnement et que leur conception soit bioclimatique. Le même principe doit être retenu pour les dispositifs de production d'énergies renouvelables. Ces installations ne doivent cependant pas recouvrir des façades traditionnelles de qualité (constructions en pierre).

2. Intégrer les aménagements et les constructions dans le paysage Le traitement paysager des zones d'activités économiques est à améliorer, surtout l'entrée Est de l'agglo-(harmonisation constructions et accompagnement végétal). Trouver le juste arbitrage entre identité bocagère et grand paysage de la Baie. Faire entrer la nature au sein de l'agglomération par la végétalisation des espaces publics. Renforcer le maillage de la Trame Verte et Bleue à l'échelle du territoire communal et de l'agglomération et assurer les connexions avec les territoires voisins.

4. Dynamiser le cœur d'agglomération en accueillant la population nouvelle à proximité des équipements, commerces et services.

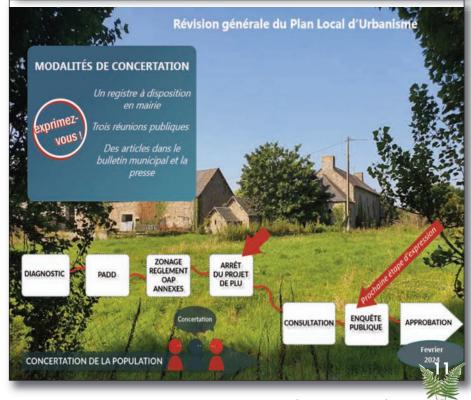
La lutte contre l'artificialisation des sols nécessite une maîtrise du développement urbain, qu'il soit à vocation d'accueil d'habitation, d'équipements ou d'activités économiques. Il s'agit de prévoir des surfaces à urbaniser en réponse aux besoins identifiés soit : ouverture à l'urbanisation de 1,5 ha ; 1,5 ha pour répondre aux besoins de développement économique et 2,5 ha dédiés aux équipements et activités touristiques.

5. Maintenir et permettre le développement de l'offre d'emplois locaux et le développement des activités économiques. Prévoir le développement des activités économiques implantées en zone rurale : permettre le développement des activités économiques qui ne peuvent trouver place qu'en zone rurale: entreprise agricole, espace de loisirs... Pour les artisans installés en zone rurale, autoriser leur évolution dans l'enveloppe bâtie existante. Tolérer leur installation au sein de corps de ferme vacant. En cas de nécessité d'extension

des constructions existantes attachées à l'activité, elles devront trouver place en zone d'activités. Développer et permettre la diversification des activités agricoles. Préserver l'espace agricole maîtrisant l'étalement urbain et en protégeant à long terme les terres agricoles par un affichage clair des limites. Encourager la limitation des émissions de gaz à effet de serre, et les projets de production d'énergies renouvelables. Permettre un équipement des habitations dans le respect des proportions de la construction (panneaux photovoltaïques et boitiers d'aérothermie). Permettre la mise en œuvre de production alternative d'énergies en permettant l'émergence de projets : éolien, photovoltaïque (sur bâtiments), bois énergie...

Échéance - planning prévisionnel

Étape de la mission	Échéance Septembre 2023	
Arrêt du projet de PLU		
Consultation des PPA	Septembre à nov. 2023	
Organisation et déroulement de l'enquête publique	Décembre 2023 à février 2024	
Approbation	Février/Mars 2024	



Urbanisme /

Quelles autorisations, pour quels travaux?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m²; aucune formalité</p>
- < 20 m2 : DP
- . > 20 m2 : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² ; aucune formalité si pas de modifica-</p> tion de l'aspect extérieur du bâti-
- . < 20 m2 : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

DP: Déclaration Préalable PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surétévation ni fondation profonde, quette que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou
- < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes
- < 20 m2 : DP
- Suré evée et/ou avec londations prolondes > 20 m2 : PC

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÉTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité</p>
- + < 20 m2 : DP
- + > 20 m2 : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie: DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins</p> de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m.</p> de haut : DP
- · > 100 m2 et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- <5 m² : aucune formalité</p>
- <20 m2 : DP
- . > 20 m2: PC

MUR DE CLÔTURE. CLÓTURE DP

VERANDA.

TERRASSES COUVERTES

< 5 m² : aucune formalité

munnin

- < 40 m2: DP
- + > 40 m2 : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
 Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Servicas en ligne sur Service-Fublic.fr ou sur le portail Toodego https://urbanisme.toodego.com/guichet/?nirigny=100



DÉCISIONS D'URBANISME

Demandeur	Adresse du terrain	Description du projet	Décision-Date	Décision-intitulé
CAP SOLEIL - CSE	3, Le Val aux Bretons	Installation de panneaux photovoltaïques	05/06/23	Non opposition
SCI DU MOULIN A VENT	Rue de Normandie	Construction d'une chambre funéraire et ses clôtures.	10/06/23	Non opposition
GENOUVRIER Jean-Philippe	2, bis Razette	Installation d'une nouvelle clôture	19/06/23	Non opposition
PIGEON Sylvie	17, Le Hôme	Construction d'un préau	26/06/23	Non opposition
GAEC SORIN	Le Champ Bas	Construction d'un hangar agricole	03/07/23	Octroi tacite
LHERMENIER Alain	24, Mont Rouault	Construction d'un préau	10/07/23	Non opposition
PONAIRE Sandrine	3, Bolande	Changement de destination d'une grange en habitation	12/07/23	Non opposition
HART William	2, L'Ecluse	Remplacement d'un portail	12/07/23	Non opposition
SORIN Guillaume	8,Villartay	Aménagement de deux gîtes dans un bâtiment existant à rénover	20/07/23	Non opposition
CHEPY Patrick	14, Rue Mgr Ménard	Construction d'une maison individuelle de plein pied	20/07/23	Non opposition
LOUEDOC Elsa	Le Bas Razette	Installation de 4 petits abris de jardin	20/07/23	Octroi tacite
ANGER Jean	5, Allée des Genêts	Remplacement d'un portail	20/07/23	Non opposition
CANTO Gwenaël	Champ Lambert	Rénovation d'une maison d'habitation	21/07/23	Non opposition
LEFRANCOIS Hervé	2, Chartrain	Construction d'un préau à usage de stationnement et stockage bois	17/08/23	Non opposition
MELLIER Jean-François	3, le Chesnay	Installation d'un abri de jardin	24/08/23	Non opposition
MAGALHAES Jérémie	2, La Villaze	Rénovation d'un fournil et construction d'une extension	29/08/23	Octroi tacite
SORIN Laëtitia	5, Rue du Léez	Construction d'une piscine enterrée	29/08/23	Octroi tacite
CCDBM-S-M°	2, Rue Duguesclin	Abri de jardin - Réaménagement des extérieurs	31/08/23	Non opposition
Duesterwald Robert	3, La Rivière	Création d'une ouverture	11/09/23	Non opposition
GAEC de La Mainguais	La Mainguais	Installation de panneaux photovoltaïques	11/09/23	Non opposition

° CC Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel



Environnement

PLANTATION D'ARBRES À LA SAINTE CATHERINE

Samedi 25 novembre, une journée va être organisée avec la commission développement durable pour

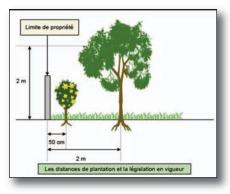


planter des arbres fruitiers sur les espaces verts de la commune. Cette opération a plusieurs objectifs : le reboisement du

centre-ville, le partage des fruits quand il y en aura. Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2m de haut. Cette action sera menée tous les ans à la Sainte-Catherine pour que tout prenne racine.

VOUS SOUHAI-TEZ PLANTER UN ARBRE SUR VOTRE TERRAIN?

Certaines règles de distance et de hauteur sont à respecter vis à vis de la propriété de votre voisin. L'entre-



tien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété et la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise. Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2 m à condition de respecter une distance minimale de 2 m jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont

plantés à plus de 2 m de la limite séparative de la propriété voisine. Par contre, si l'arbre possède une hauteur inférieure ou égale à 2 m, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 m jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES



Permanences en semaine:

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon, Adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à la culture
- Mardi 10h/12h : Didier Brune, Adjoint aux finances, aux aménagements urbains et aux travaux
- Mardi 17h/19h: Damien Cayre, Adjoint aux affaires rurales et à la voirie

et au développement durable

- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat, Adjointe à la communication, aux animations, aux loisirs et aux sports
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales et aux solidarités.

Le Maire et les Adjoints tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.



Vous souhaitez faire une demande de carte d'identité ou de passeport? La procédure est la suivante 1er: prendre un RDV en Mairie, où vous seront indiqués les documents nécessaires pour la réalisa-

tion de votre pièce d'identité. 2°: aller sur le site ants.gouv.fr ou à France Services (locaux de La Poste de Pleine-Fougères) afin d'effectuer la pré-demande obligatoire. 3º: se rendre en Mairie avec les pièces demandées lors de la prise de RDV pour finaliser la demande. Les RDV à la Mairie se font exclusivement par téléphone au 02 99 48 60 46, pour des RDV les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h-16h30 et le mercredi de 9h à 12h.



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme Mathias Deniaud, architecte-conseil, tient

ses permanences à la Mairie un vendredi par mois sur RDV uniquement. Les RDV sont à prendre à la Mairie au 02 99 48 60 46.

France Services 20 services publics sont présents en un même lieu, 23 rue de Normandie. France Services, au rez de chaussée, vous accompagne dans vos démarches au quotidien : lundi de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h. · Accompagnement pour vos démarches en ligne



- · Accès gratuit et en libre-service à Internet et aux équipements numériques · la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat Bretagne, les Impôts, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour les pré-demandes de carte nationale d'identité ou passeport, le Ministère de la Justice, la MSA et Pôle Emploi qui sont proposés en ligne. Contact : 02 23 15 21 47 ou pleine-fougeres@france-services.gouv.fr. Les permanences assurées à l'étage :
- Le CDAS: les assistantes sociales lundi après-midi et mardi matin de 9h/12h sur RDV au 02 90 02 76 50
- Le RSA : jeudi matin 9h/12h. Rens: au 02 99 82 86 00
- Le PAE : (Point Accueil Emploi) : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Rens: 02 99 80 19 77
- L'AGECLIC : un vendredi par mois sur RDV au 02 23 16 45 45. Rens.: www.ageclic.fr
- Info Energie: 3º mercredi du mois impair 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- Soliha (solidarité habitat) : 2e mercredi du mois sur RDV au 02 99 80 90 57

- Aid'Habitat: 3e mercredi du mois pair 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- Conciliateur de Justice : 2º jeudi après-midi de chaque mois 14h/17h sur RDV au 06 68 53 16 31
- La Mission Locale : jeudi matin 9h/12h sur RDV au 02 99 82 86 00
- Solidaribus: un jeudi sur deux 10h/12h. Rens 02 99 19 86 55 -06 84 98 80 03
 - ou spfsaintmalo@orange.fr
- UFC que Choisir : lundi de 14h/16h sur RDV au 02 99 56 80 47 ou contact@saintmalo.ufcquechoisir.fr

Pleine-Fougères



Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/ 16h30. © 02 99 48 60 46 E-mail:

mairie.pleinefougeres@wanadoo.fr N'hésitez pas à consulter notre site internet:

wwww.ville-pleine-fougeres.bzh

Et notre page Facebook villepleinefougeres



Et nous suivre sur Instragram mairiepleinefougeres



Et Intramuros







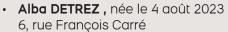
Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.

L'ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

- Tiago MAHÉ, né le 1er juin 2023
 12, rue Monseigneur Coupel
- Maxence ROYER, né le 18 juillet 2023 2, Mont-Louet



- Ambre GAUTIER, née le 10 août 2023 1, Beaurepaire
- Louise BLIAULT, née le 19 août 2023
 4, le Marais



 Pierrick-Emmanuel LORET et Marine BERTRAND, le 15 juillet 2023

Sincères condoléances aux familles de

- Philippe LECHESNE, 57 ans, le 18 juin 2023
- **Jean GENOUVRIER,** 99 ans, le 24 juin 2023
- Marie LABBÉ, née RAPINEL, 90 ans, le 28 juillet 2023
- Maryse LEBAS, 70 ans, le 7 août 2023
- **Jean OGER,** 77 ans, le 17 août 2023
- Louise BLIAULT, 91 ans, le 22 août 2023

Résidence Les Marais

- Roger LOGNONNÉ, 90 ans, le 10 juin 2023
- Yves NORMAND, 88 ans, le 13 juin 2023
- **Jeannine BOULMER**, 92 ans, le 15 juin 2023
- Louise MOREL, née BIET, 98 ans, le 21 juin 2023
- Maryvonne RABAGLIA, née PENNEC, 82 ans, le 24 juin 2023
- Suzanne BENZE, née LEPANNETIER, 90 ans, le 28 juin 2023
- Andrée GUINNEBAULT, née ROBERT, 99 ans, le 6 juillet 2023
- Lucette GUNDHARDT, 95 ans, le 19 août 2023
- Maria MANET, née PINCÉ, 88 ans, le 31 août 2023

Fermeture exceptionnelle de la Mairie

Pour cause de formation, la Mairie sera ex-



ceptionnellement fermée le mardi 14 novembre, toute la matinée.

Comité des fêtes C'est au cours d'une réunion publique, le 13 juin, en présence du Maire, Louis Thébault et de l'adjointe aux animations, Marie-Christine Herry-Vrignat, que le nouveau comité des fêtes a constitué son bureau autour d'un président, Jonathan Prenveille. Leur 1er rendez-vous a été celui de la fête du pain avec la tenue de la buvette et en soirée le bal du 14 juillet. Le prochain rendez-vous est le marché de Noël et des créateurs, programmé le 2 décembre au complexe sportif Jean Gallon de 16h à 22h, dont l'entrée est gratuite. Le Père Noël sera présent au cours du marché ainsi que 35 créateurs. En plus d'une animation musicale, seront proposés : un concours du pull moche de Noël; un concours de pâtisseries de Noël et un atelier floral avec l'Atelier Nature autour des couronnes de Noël. Vous souhaitez faire partie des créateurs exposants ? N'hésitez pas à joindre Jonathan Prenveille au 06 22 14 09 71.



Le bureau : Jonathan Prenveille, président ; Françoise Pannetier, secrétaire et Anne-France Kerkhove, trésorière.

Classes 3 Le comité d'organisation des classes 3 invite les conscrits, leurs familles et amis à participer au repas des classes. Les bulletins d'inscription ont été envoyés aux conscrits mais peuvent être retirés auprès des membres du comité. Ils sont à déposer soit dans l'urne à la Mairie soit chez Louis Lambert avant le 14 octobre. Le Comité des classes 3 : Thaïs Briand, présidente ; Louis Lambert, Eugénie Ménager, Hervé Richard, Aubert Gallien, Louis Thébault, Chantal Pautrel et Antoine Sorin. Le programme : 11h15 : rassemblement devant la salle Serge Gas ; 11h30 : dépôt d'une gerbe au monument aux morts ; 11h45 : photo officielle ; 12h00 : repas.



CULTURE

LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :
le mardi de 10h à 14h ;
le mercredi de 10h à 18h30 ;
le vendredi de 14h à 18h30 ;
le samedi de 10h à 17h.
Fermeture vacances de Noël :
du 26 au 30 décembre 2023. Réouverture
le mardi 2 janvier 2024.
Médiathèque de PleineFougères, rue William Eon.
Renseignements : 02 99 48 64 58 ou
mediathequepleinefougeres@orange.fr

Rendez vos documents à toute heure, grâce à la boite de retours sur la façade. Et tout au long de l'année : des jeux de société sont à disposition, pour petits et grands à partir de 2 ans ainsi qu'un piano pour musiciens en herbe ou confirmés mais aussi des jeux vidéo pour jouer entre amis ou en famille.

Une exposition

Cet été, jusqu'à fin juillet, vous avez pu découvrir l'exposition sur La Poste prêtée par Jean-Claude Labbé.

Une exposition photographique sur la Pologne avec une inauguration programmée le vendredi 13 octobre à 18h, sera visible jusqu'au 5 novembre.



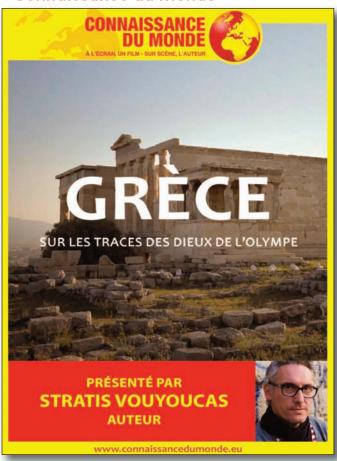
· Une séance de cinéma en plein air

Le 15 juillet, au stade, une séance de cinéma en plein air avec Tintin et le secret de la licorne était projeté devant plus d'une centaine de spectateurs pour un film culte.



DEMANDEZ LE PROGRAMME

Connaissance du monde



À l'écran, un film. Sur scène, l'auteur

Pour la quatrième saison, Connaissance du monde revient, avec des documentaires originaux pour découvrir le monde, en présence

des auteurs. Les dimanches à 16h : 8 octobre la Grèce, 5 novembre Compostelle, 26 novembre Madatrek (Madagascar) et 10 décembre le Tro Breiz. Tarifs : 8€ - réduit (+ 60 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) : 7 €. Gratuit – 12 ans

Mario Kart live circuit



Contrôlez un kart Mario dans la vie réelle avec Nintendo Switch et regardez-le prendre vie dans le jeu! Faites une course Mario Kart™ dans la vie réelle à travers la médiathèque! Utilisez la console pour contrôler votre kart. Votre circuit dans la médiathèque prend vie sur l'écran avec une vue de derrière le fauteuil du pilote. Tout au long du mois d'octobre.

Atelier Origami



Découverte de l'art du pliage lors d'ateliers animés par Florian, passionné d'Origami. Les inscriptions sont conseillées. Rendez-vous : les samedis 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre à 14h.

• Scrabble Passez un bon moment, toutes les semaines en jouant au Scrabble. Ouvert à



toutes et à tous et à tous niveaux chaque vendredi à 16h.

· Club de lecture



Une base de lancement pour la lecture pour tous. Si vous aimez lire et avez envie de partager vos découvertes littéraires, vous êtes au bon endroit : un mercredi par mois à 17h les 18 octobre, 22 novembre et 20 décembre.

· La petite séance



Pendant les vacances scolaires, venez découvrir un film pour petits et grands, projeté à la médiathèque!

Les 25 octobre et 4 novembre à 14h30



SOLIDARITÉS

VILLA TRISKEL

Pendant la période des beaux jours, la Villa Triskel en profite pour sor-

tir davantage à l'extérieur : sortie à la Maison des Polders, ferme Cara'meuh, le Télégraphe de Chappe à Saint-Marcan et courant septembre, nous sommes allés sur la Rance en Bateau Croisière. Nous avons également participé à trois séances autour des «métiers d'autrefois» avec le centre de loisirs et l'EPHAD de Pleine-Fougères. Notre traditionnel pique-nique des familles a sonné l'heure de la rentrée. Les familles ont pu se réunir autour d'un repas plein de gaieté. Des boufées d'oxygène, des bons moments passés ensemble, des souvenirs plein la tête... prêts pour affronter l'hiver!

TRI&KEL

Pour plus d'informations sur la Résidence Villa Triskel, vous pouvez prendre contact avec Sylvie Hivert, vice-présidente du CCAS, à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou directement auprès de la coordinatrice de vie sociale, Tiphaine Bouvier au 09 71 52 96 63.





INFORMATION POUR NOS SENIORS Sortir plus – Pour renouer avec l'extérieur II s'agit d'un dispositif Argirc-Arrco pour les retraités de 75 ans et plus. La caisse de retraite complémentaire vous aide à organiser les prestations d'accompagnement à pied ou en voiture, dans la limite de 450 euros par an.

L'objectif est de :

- Aider à mieux vivre, favoriser la mobilité et le lien social des personnes qui ont des difficultés à se déplacer ou à sortir seules.
- Permettre de renouer avec les sorties en étant accompagné par une personne de confiance.
- Faire des courses, aller chez le coiffeur, au restaurant, chez le médecin etc.

Renseignements pour l'activation d'un compte : Sylvie Hivert, adjointe aux affaires sociales, à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou auprès de votre conseiller Argirc-Arrco au 09 71 090 971 ou https://services75ans.agirc-arrco.fr



Quoi de neuf à Pleine-Fougères?

UNE MARAICHÈRE BIO SUR LE MARCHÉ LE VENDREDI MATIN

Le marché du vendredi matin, à Pleine-Fougères, accueille une nouvelle maraîchère, Clémence Aubry.



Installée à Trans la Forêt, elle propose des légumes de saison Bio. N'étant actuellement pas mécanisée, c'est en petite quantité que la jeune femme propose la vente de légumes. L'année prochaine, des fruits seront également en vente. L'objectif de Clémence Aubry étant de développer son installation afin d'augmenter la variété et la quantité de légumes mais aussi d'ouvrir à terme une vente à la ferme en parallèle des marchés.

O P'TIT DÉLICE VINTAGE

Depuis le mois de juin O P'tit Délice Vintage est présent sur le marché du vendredi.



Myriam Dupont et sa fille Mandy proposent des galettes et des crêpes mais aussi des frites. Avec leur food-truck, elles répondent aussi à des prestations particulières pour les collectivités, comité des fêtes, campings etc. avec des burgers, hot-dogs, couscous etc. Avec une grande expérience dans la cuisine et pour Myriam auparavant 10 années sur les marchés, c'est notamment le contact avec la clientèle qui leur a donné envie de repartir vers de nouvelles aventures depuis le mois de juin.

LE CONCEPT BY NATH'

Nathalie Le Quéré va s'installer sur la commune en tant que coiffeuse.



En effet, elle va reprendre le salon Coiffure de la Baie lequel portera à compter du 14 novembre, après quelques jours de travaux, le nom de Le concept by Nath'. Coiffeuse depuis 2008, Nathalie Le Quéré a travaillé dans de grandes enseignes mais aussi dans de petits salons. Elle est arrivée à Pleine-Fougères en 2019, en suivant son conjoint natif de Roz sur Couesnon. Pour la première fois à son compte, Nathalie Le Quéré va ajouter, en plus des prestations habituelles, le concept de barbier traditionnel. L'envie de la jeune femme, avec sa salariée Arielle, est de «dynamiser son salon et de toucher une clientèle plus large».

Le concept by Nath' au 3, rue du Mont Saint-Michel est ouvert le lundi de 9h à 18h; les mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 18h30; le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h30 à 16h. Facebook et Instagram: leconceptby-Nath' - e-mail:leconceptbynath@gmail.com



Quoi de neuf à Pleine-Fougères?

FER ET SAVOIR

Passionné par le travail du fer, Florian Glémot s'est professionnalisé comme chaudronnier soudeur.



Après 5 années en tant que salarié et en effectuant de nombreux déplacements professionnels, le jeune homme avait à la fois envie de revenir aux sources en s'installant à Pleine-Fougères mais aussi de se mettre à son compte pour proposer son savoir-faire aux particuliers, mais aussi aux entreprises locales et collectivités. Florian Glémot est spécialisé dans la fabrication d'escaliers en métal pour extérieur et intérieur mais aussi dans les garde-corps. Le rayon d'intervention se fait selon la demande, dans la baie du Mont Saint-Michel et au-delà. **Fer et Savoir : 06 88 23 98**

47 ou contact@fer-et-savoir.fr Facebook feretsavoir

Site internet: www.fer-et-savoir.fr

40 ANS DE L'ENTREPRISE LELOUP

Le week-end du 15 septembre, l'entreprise Leloup a fêté ses 40 ans lors des Portes ouvertes.

En 1983 c'était déjà à Pleine-Fougères que Jean-Pierre Leloup a décidé de créer son entreprise de carrelage, il était accompagné de Pierrick apprenti à l'époque. La transmission d'un savoir-faire a toujours été une des valeurs de l'entreprise qui compte aujourd'hui 40 salariés. L'arrivée de ses fils Dimitri et Sylvain a permis de diversifier l'activité dans les domaines de la maçonnerie et de l'isolation.

Aujourd'hui à la retraite, Jean-Pierre est heureux de fêter les 40 ans de l'entreprise Leloup accompagné de toute l'équipe.

La cérémonie, organisée le vendredi 15 septembre, a été l'occasion pour le maire, Louis Thébault, de remettre la médaille de la ville à Jean-Pierre Leloup, fondateur de l'entreprise.



BULLETIN MUNICIPAL/OCTOBRE 2023/N°62

LE FOCUS

C'EST LA RENTRÉE ...

AU SERVICE PÉRISCOLAIRE

Le service périscolaire a repris ses marques à la rentrée. Ce sont en moyenne 370 repas par jour qui sont préparés sur place, dans la cuisine du restaurant municipal. Du côté de la garderie, cette année, l'ouverture se fait dès 7h15 et l'heure de fermeture reste à 18h30.





UN NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

En cette rentrée, la principale nouveauté est la mise en place



d'un portail famille qui remplace le précédent. Ce nouvel outil, qui a demandé plusieurs mois pour sa mise en place, vous permet de réserver la cantine et la garderie pour les enfants scolarisés dans l'une des deux écoles primaires de la commune. Une attestation d'assurance civile et individuelle est également à ajouter obligatoirement sur le portail famille afin d'accéder à l'ensemble des services. Les informations, notamment pour les contacts, sont à renseigner.

DANS LES ÉCOLES École publique

L'école publique a fait sa rentrée en présence du Maire, Louis Thébault et de Sylvie Pigeon, adjointe en charge du scolaire, périscolaire et de la jeunesse.

Dominique Piot, directeur de l'école, entouré de l'équipe pédagogique a traditionnellement fait son mot de rentrée devant les familles et élèves. L'ouverture culturelle, l'éducation à l'environnement, la promotion de la santé et du sport sont les grands axes retenus cette année. On peut déjà citer : École dehors pour les maternelles tous les quinze jours au Jardin des Saveurs, la chorale au collège François



Brune pour les CM, Cinécole pour tous avec trois séances de cinéma à Combourg, le Service sanitaire avec les interventions d'étudiants en médecine deux fois dans l'année à partir du CP mais aussi des rencontres sportives, des sorties à la Médiathèque pour tous. D'autres projets d'envergure seront dévoilés au cours de l'année... L'équipe enseignante de l'école publique est composée de : Dominique Piot, directeur en charge des CM2; Emilie Hallet, CM1; Céline Pasquet, CE2; Carole Chauvin-



LE FOCUS C'EST LA RENTRÉE ...

Gillet, CP/CE1; Christelle Bauné MS/GS et Marion D'Hour TPS/Ps/Ms. Coordinatrice Ulis: Virigine Guillermet. Romane Le Goazou assure la décharge de direction et le remplacement de la coordinatrice Ulis une fois par semaine. Sébastien Marchand remplace Carole Chauvin-Gillet le mardi et Christelle Bauné le jeudi.

À l'école Sainte-Marie

L'école privée Sainte-Marie a fait sa rentrée en présence du Maire, Louis Thébault et de Sylvie Pigeon, adjointe en charge du scolaire, périscolaire et de la jeunesse.

.....



L'école Sainte-Marie pour la rentrée 2023-2024 retrouve une équipe de 6 enseignantes : en maternelle Sophie Gaslain et Marilyne Trécan, Caroline Demay en GS-CP, en primaire Gwenola Lossois en CE1, Anne-Solène Saint-Paul en CE2-CM1, Célia Maylaenderen CM1-CM2. Cindy Bedel est Asem en maternelle et Mathilde Fréville Asem en GS-CP. Les effectifs sont en hausse avec 124 élèves inscrits à la rentrée de septembre. Des rentrées échelonnées sont prévues toute l'année scolaire pour les Toutes petites sections pour une découverte de l'école en douceur. Différents projets artistiques et culturels seront poursuivis cette année, un projet musique qui retrace les différentes périodes historiques. Des chants de la Préhistoire à l'époque contemporaine seront appris et chantés lors d'un spectacle qui aura lieu en février-mars, des intermèdes seront écrits par les élèves au travers de productions d'écrits et le chant choral sera développé dans chaque classe. Une visite de l'Opéra de Rennes est envisagée, ainsi que la participation à une représentation pour les GS-CP. L'école renouvelle son partenariat avec le cinéma de Combourg «Le Châteaubriand» afin que chaque enfant puisse assister à une séance par trimestre. La circulaire de rentrée de l'année 2023-2024 veut inciter les élèves à



pratiquer 30 mn de sports par jour : des jeux de cour seront proposés aux enfants pour les solliciter davantage. Mais aussi vivre les jeux olympiques de PARIS 2024. Les classes de cycle 3 sont inscrites de nouveau à l'opération «Bouge ta classe» en partenariat avec le Stade Rennais. Les élèves des classes de ce2cm1 et cm2 auront un cycle de natation avec la piscine de Dolibulle de Dol de Bretagne à partir du mois de novembre. Chaque classe comme l'année passée bénéficiera de deux périodes avec un intervenant sportif pour découvrir de nouveaux sports liés à l'ultimate ou l'acrosport, le Tchukball. En lien avec l'association sportive de l'enseignement catholique l'UGSEL des jeux collectifs seront proposés à chaque période avec pour fil conducteur les jeux olympiques 2024. L'ouverture culturelle se poursuit également cette année avec une période théâtre pour les classes de CE1-CE2-CM1 et une intervenante. Des sorties sont prévues autour des Châteaux de La Loire en avril pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Tout au long de l'année scolaire les élèves de CM1-CM2 poursuivront un projet en lien avec l'environnement avec la communauté de Commune. Afin de créer du lien au cycle 3 à cheval entre le collège et l'école primaire des moments d'immersion sont prévus au Collège Saint-Joseph sous la forme d'une semaine au sein de l'établissement au mois de janvier, d'un défi lecture et d'une fête de la musique commune au mois de juin. Le fil conducteur de cette année est l'école de la communauté : nous sommes «Tous frères» : confiance en l'autre. Tous frères pour créer une cohésion de classe, d'école et d'équipe chacun avec ses différences, ses connaissances! Vivre en ensemble, en prenant soin des uns et des autres!

DANS LES COLLÈGES Au collège François Brune

Après une année avec une dynamique et de bons résultats au DNB, le collège François Brune entame cette nouvelle rentrée scolaire avec un effectif de 240 élèves.



De nouveaux projets pédagogiques vont voir le jour notamment avec le passeport santé pour les élèves «qui va leur permettre de comprendre les bonnes pratiques pour une bonne santé à travers le sommeil, la maîtrise des écrans et un bien-être qui permet un meilleur apprentissage». Avec les Ambassadeurs phares et l'investissement de cinq professeurs inscrits dans le dispositif, la lutte contre le harcèlement scolaire se poursuit. «Ainsi, chaque petit conflit étant traité en amont, nous ne rencontrons pas de problème de harcèlement». En plus des voyages et séjours pédagogiques et culturels, les Cordées de la réussite pour les collégiens se poursuivent avec les lycées de Saint-Malo et les anciens élèves du collège. La réforme de la 6e est également au programme dans l'objectif d'accompagner les élèves notamment dans l'aide aux devoirs, la liaison avec l'école publique par le biais de la chorale. Enfin, les relations avec les familles seront multipliées avec la mise en place de cafés citoyens.



Au collège Saint-Joseph

Avec 188 élèves, le collège a vécu une rentrée sereine : une équipe au complet, engagée et enthousiaste aui aborde l'année 2023-2024.



La communauté éducative du collège a bien préparé cette nouvelle année avec un objectif : la réussite et une orientation choisie pour tous les élèves et comme leviers un travail approfondi et un engagement au quotidien. Le thème annuel 2023-2024 sera sports et arts. Dans ce cadre, les options proposées aux élèves seront variées avec du foot, du badminton, du VTT, du char à voile, de l'escalade et la poursuite du parcours kayak pour les 6e. Les arts auront aussi toute leur place avec du théâtre, de la musique, des arts plastiques, proposés en option ou en atelier en dehors des heures de classe. Par ailleurs, de nombreux projets ponctuels vont voir le jour durant l'année avec, entre autres, une semaine sans écrans ou la visite de l'exposition Forever Sixties à Rennes. Des sorties pédagogiques sont également prévues avec notamment, la découverte du milieu montagnard dans les Alpes pour les 6e. L'équipe du collège Saint-Joseph vous souhaite une belle année scolaire. Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : site internet, page Facebook et le compte Instagram de l'établissement.



La Communauté de Communes // communique



C'est la rentrée aussi dans les services petites enfances ...

MULTI-ACCUEIL GALLO'PADE

Inscrivez vos enfants en accueil occasionnel. Vous cherchez un mode garde pour votre enfant âgé de 10 semaines à 3 ans pour vous présenter à un RDV, à un entretien d'em-



bauche, faire vos courses ou prendre du temps pour vous ? Vous souhaitez permettre à votre enfant de profiter d'un accueil en collectivité pour jouer et faire des activités avec d'autres enfants de son âge et s'adapter à la vie en groupe? Vous voulez rencontrer des professionnels de la petite enfance et d'autres familles?

Le Multi-Accueil à Pleine-Fougères vous propose un mode d'accueil occasionnel répondant à ces besoins. Vous pourrez bénéficier de créneaux de quelques heures à une ou deux journées complètes, sur RDV et selon les disponibilités de la structure. Multi-Accueil Gallo'Pade 02 99 48 76 41 ou multi-accueil-pf@ccdol-baiemsm.bzh

Relais Petite Enfance: pour tous renseignements sur les modes d'accueil. Simplifiez vos démarches de recherche de mode de garde pour votre enfant, âgé de 10 semaines à 3 ans, en contactant les animatrices du RPE, situé à la Maison de l'Enfance de Pleine-Fougères. Elles vous apporteront les informations sur tous les modes de garde du territoire : accueil individuel ou collectif, coûts, modalités d'inscription... Relais Petite Enfance 02 99 48 79 54 ou rpe@ccdol-baiesms.bzh

ACCUEIL DE LOISIRS

Quelle que soit votre commune de résidence, vous pouvez inscrire votre enfant dans l'accueil de loisirs de votre choix. Ils



accueillent les enfants de 3 à 12 ans. À Pleine Fougères, il se situe dans la Maison de l'enfance Gallo'Pade. Les permanences bureau : Période scolaire: lundi, mardi, jeudi et vendredi: 9h30-12h30 /

14h-16h et le mercredi 7h30-18h30

Période de vacances scolaires : Lundi au vendredi : 7h30-18h30 (hors jours férié)

Il est préférable de prévenir ou de prendre **24** RDV 02.99.48.69.61 acmpf@ccdol-

baiemsm.bzh

BULLETIN MUNICIPAL/OCTOBRE 2023/N°62

ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes est un lieu pour retrouver entre amis, un lieu de détente.



de création de projets, de loisirs, d'activités proposées par l'équipe d'animation. Bref, envie de bouger, de faire du sport, de rire, de s'éclater, inscris-toi!

L'Espace Jeunes est ouvert à tous les jeunes en âge d'être au collège, depuis leur rentrée en 6e jusqu'à 17 ans. Il y a deux temps d'animation :

- · L'accueil informel, où l'on favorise les rencontres, le dialogue, la mixité sociale, la détente, mais aussi l'émergence de projets. Du matériel est mis à disposition (billard, jeux de société, babyfoot, BD, console, ordinateur...). Vous avez la possibilité d'entrer et de auitter l'espace à tout moment.
- · L'activité qui elle, est programmée avec des horaires à respecter. Plusieurs types d'activités sont proposées : les ateliers (cuisine, bois, expériences scientifiques...), les sports (badminton, foot, VTT...) les loisirs (dîner à peu près parfait, plage, bowling). À noter: vous pouvez venir, en accueil informel, jusqu'à deux fois sans inscription afin de découvrir l'espace. Renseignements : Marie Divet, Directrice



La rentrée des associations

UN OUTIL POUR LES ASSOCIATIONS

Des aides pour les associations sont disponibles notamment par le Département d'Ille et Vilaine. Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA 2)

«Soutien au fonctionnement et l'innovation en Ille et Vilaine»

Depuis 2011, l'État contribue au développement de la vie associative, notamment au travers d'un soutien financier au titre du FDVA 2 «Fonctionnement et Innovation». **Qui peut candidater ?** Les associations : de tous secteurs régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 ; avec un siège social ou établissement secondaire domicilié en Ille et Vilaine avec un RIB et compte bancaire séparé, identique au SIRET (nom et adresse) ; avec un numéro RNA ou SIRET. **Quelles priorités ?** Pour le soutien au fonctionnement : implication des bénévoles réguliers dans le projet, contribution au dynamisme de la vie locale au-delà des adhérents, intérêt général.

Contact: SDJES 35 au 02 21 67 93 94 ou ce.sdjes35-vieassociative@ac-rennes.fr



MOTO CROSS

Le 9 juillet, se déroulait le traditionnel moto-cross du moto club de Pleine-Fougères. Cette nouvelle édition a fait le plein.



APEL Sainte-Marie

L'assemblée générale a eu lieu fin septembre, tous les bénévoles sont les bienvenus !



Pour cette nouvelle année 2023/2024, l'arbre de Noël est déjà programmé avec le spectacle des enfants et la venue du Père Noël pour la distribu-

tion des cadeaux des classes, le spectacle de Noël offert aux enfants par l'APEL, le défilé de carnaval, la porte ouverte de l'école, la 2e édition de la soirée zumba, la 2e édition du «vide ta chambre» courant mai, la 3e édition de la fête de la musique au collège en juin, la kermesse avec sa tombola et la mise à l'honneur des CM2. Toute l'année pour aider au financement du voyage scolaire des CE2/CM1/CM2 plusieurs ventes seront réalisées : gâteaux, chocolats, vente de plats à emporter courant janvier, saucissons, thés et café. Nous allons aussi solliciter la générosité des entreprises contre publicité pour l'aide dans la participation aux familles pour le voyage scolaire. Pour tous renseignements, prenez contact avec Marilyne Trécan directrice de l'établissement.

CLUB DES RETRAITÉS DE PLEINE-FOUGÈRES



Après notre buffet froid du mois de juin où la danse et l'ambiance étaient au rendez-vous, nous avons repris nos réunions mensuelles depuis le 14 septembre. Au **programme :** jeux, pétanque, marche sans oublier le goûter. Une journée pas comme les autres est proposée le 21 novembre. Le bal du Téléthon est programmé le 1^{er} décembre et un spectacle Autour du monde à l'Aumaillerie à Fougères le 12 décembre. Les inscriptions sont à faire auprès de la présidente, Catherine Robin au 06 58 03 26 85.



La rentrée des associations

CERCLE OLYMPIQUE DE PLEINE-FOUGÈRES (COPF)

TENNIS

Jeudi de 19h à 20h30

. Socion -- No Fabrico Cormier - 06 87 68 13 20 udi de 20h30 á 23h (ou + tard si matchs)

MULTISPORTS ENFANTS

VOLLEYBALL

VTT

Le bureau du COPF est composé de :

Président: Pascal Glémot -

06 83 45 18 81 - copf@wanadoo.fr **Vice-Présidente**: Jessica Petipas 06 79 57 38 29 - gsik79@orange.fr

Trésorière: Patricia Beaulieu

06 84 37 39 42

beaulieupatricia@hotmail.fr Secrétaire : Julie Petipas

06 30 33 30 15 - lagirafe21@gmail.com

SECTION **BADMINTON DU COPF**

Le badminton, labellisé à la Fédération Française de badminton, a repris depuis début septembre avec des cours pour les : **7/13 ans** le vendredi de 18h30/20h. 70 € **14/17 ans** le mercredi de 17h30/19h30. 80 € Adultes: le mercredi et le vendredi de 20h30/22h30.100 €





L'ATELIER DE PLEINE-FOUGÈRES

Est une association loi 1901, réunissant des adultes amateurs, désireux de dessiner et peindre quels que soient leur niveau et leur technique: crayon, pastel, aquarelle, acrylique... Nous nous réunissons tous les mercredis de 14h à 18h dans la salle Marie-Jeanne de la maison des associations Brune Eon à Pleine Fougères. Chacun apporte son matériel et le fonctionnement du groupe est basé sur le partage des savoirs et des expériences. Les débutants découvrent vite leurs capacités... La cotisation est de 25 euros pour l'année. Elle permet de financer les assurances et de quoi faire un goûter, moment important dans l'après-midi car c'est un temps d'échange. Pour plus de renseignements, contactez la présidente Marie Lebret au 06 33 23 41 18.



dercredi de 20h15 à 21h15

GYMNASTIQUE ENFANTS

ble de Section -- More Julie Petipus - 06 30 33 50 15 Lundi de 17h à 20h et Jeudi de 17h à 19h30

TAÏSO => Lundi de 20h à 21h

YOGA

JUDO / TAÏSO

Mardi de 17h à 19h



ACCA

La rentrée s'est faite aussi pour la chasse avec un bureau composé de : Président Yves Petitpas, vice-président Ludovic Davy, secrétaire Quentin Michel, trésorier Jérôme Hélie. Membres : Bernard Costentin et Sylvain Desgranges.



GMOUV 35 - BAIE DU MONT SAINT-MICHEL PLEINE-FOUGÈRES

Notre section a changé d'appellation et elle regroupe 7 clubs : Pleine-Fougères, La Boussac, Trans la Forêt, Vieux Viel, Sougéal, Saint-Broladre et Saint-Marcan. La marche de convivialité a eu lieu le 13 septembre à la Gouesnière et le repas de secteur annuel à La Boussac le 7 octobre.

Reprise des activités : gym douce à la salle Serge Gas de Pleine-Fougères ; danse en ligne à La salle des fêtes de La Boussac ; marche nordique à l'étang du Pas Gérault à Sains et bowling à Dol de Bretagne.

Les Voyages: des séjours ont eu lieu aux Pouilles en Italie, au Croisic à Saint-Nazaire, à Paris au Moulin Rouge puis au Panthéon et au musée Grévin. Une Journée pas comme les autres est organisée à Mauron le 21 novembre et est animée par «Les Fabuleuses» suivi d'un repas dansant. Tarif : 77 euros. Le bal du Téléthon est programmé le 1^{er} décembre à Pleine-Fougères. Un Spectacle à l'Aumaillerie à Fougères est prévu le 12 décembre.

Pour 2024, sont organisés:

un voyage ANCV dans le Gers à Samatan du 29 juin au 6 juillet.

En Crête en septembre 2024

Contacts : Bernadette Pigeon au 06 71 32 94 56 - Yvette Brault au 06 31 75 94 95 - Michèle Droubaix au 06 74 51 58 39



L'ASSO COUNTRY

L'Asso Country est venue à la rencontre de ses futurs adhérents lors du forum des associations les 1^{er} et 2 septembre. Les danseurs étaient également sur le parquet l'après-midi du 2 septembre à La Boussac au comice agricole.

La reprise des cours a eu lieu le mardi 3 octobre à 20h à la salle Serge Gas de Pleine-Fougères Les débutants sont les bienvenus, n'hésitez plus, venez les rejoindre! Renseignements et inscriptions sur place et au 06 79 04 32 61



J'AI 2 NOTES À VOUS DIRE

Magnifique rentrée musicale encore cette année : beaucoup d'élèves de guitare, beaucoup d'élèves de piano. Voilà encore de quoi faire de belles auditions à la médiathèque!



FC BAIE

La saison est repartie au FC Baie Mont Saint-Michel avec encore une augmentation des effectifs notamment chez les féminines.

Chez les seniors, trois équipes évolueront en D1, D3 et D4, avec Sylvain Giraudeau, nouvel entraîneur principal technique régional de l'équipe A (D1). Les féminines compteront deux équipes en seniors, une à 11 joueuses et l'autre à 7. Chez les jeunes, il y aura deux équipes U7, U9, U11 et U13 et une équipe en U15, U17 et U18. Notre premier tournoi de palets, organisé le 26 août, a été une réussite. Nous avons fait connaissance et réalisé de nombreuses inscriptions au forum des associations des 1er et le 2 septembre. Pour toute nouvelle inscription et renouvellement RDV le mercredi matin de 9h30 à 12h et de 14h à 17h au stade Lethimonnier de Pleine-Fougères ; les ayant droit au coupon sport ou au pass'port doivent s'adresser à Yoann Ménard. Possibilité d'effectuer quelques séances d'entrainements à l'essai pour assurer votre inscription. Les informations concernant les dates et heures d'entrainement et de match des équipes sont disponibles sur:

https://fcbaiemontstmichel.footeo.com et sur l'application TeamPulse gérée par Baptiste, éducateur sportif. Le club est toujours à la recherche



de joueurs, de dirigeants et de bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact avec le bureau. **Président:** Jean-Marc Talvas 06.62.69.05.60; **Vices-Présidents:** Pierrick Bréhin 07.65.29.01.05 et Alfred Périaux - 06.30.38.13.42; **Secrétaire:** Yoann Ménard 06.80.35.09.08 et **secrétaire adjoint:** Alban Tromeur; **Trésorier:** Fabrice Cormier 06.87.68.13.20 et **trésorière adjointe:** Marie-Laurence Périaux. **Membres du conseil:** Aurélie Equeter, Pierrick Guillard, Anthony Martin, Jean-Pierre Romano, EricMorisson, Jean-Guy Nicolle, Morgane Noël, Pauline Rivière, Yves Rouault, Jérémie Ruaux et Clément Vrignat.

ODE: 30 ANS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DES PROJETS

Une délégation de membres de l'association de jumelages ODE (Ouverture Découverte Échange) s'est rendue en Pologne pour l'anniversaire des 30



ans de la Maison de la Bretagne à Poznan et a participé à un colloque sur l'avenir des comités de jumelages et des échanges appuyés par l'Union Européenne, accueillis par leurs amis de Steszew, notre commune jumelle, qui ont aussi participé activement à ces travaux.

Ces délégués ont prolongé la réflexion avec les élus du Conseil d'Administration de ODE. Des projets favorisant les relations entre les jeunes des deux pays, les échanges d'expériences sur le développement durable et l'économie des ressources naturelles, sont des thèmes qui ont été proposés et seront dé-

veloppés pour le voyage à Steszew en 2024. Une quarantaine de délégués de l'associa-



tion de jumelage s'est rendue à Huerta de Rey, du 13 au 18 juillet. Retrouvailles chaleureuses et festives, rencontres amicales, découverte de la Castille et Léon dont Burgos et Covarrubias, échanges culturels. Un jumelage qui permet aux jeunes de se plonger dans la culture de nos deux provinces. Lors des rencontres avec Monsieur le maire de Huerta de Rey et la présidente de l'association jumelle espagnole ADI, une invitation a été lancée pour fêter les 30 ans du jumelage en juillet l'an prochain à Pleine Fougères. Renseignements : 06 82 46 28 47.

SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS (CATM-TOE)

Relayés par les Citoyens de la Paix, nous étions présents au forum des associations pour que nos soldats ne tombent pas dans l'oubli.

Certains ont donné leur vie, d'autres traumatisés par ce qu'ils ont vécu. Aujourd'hui vieillissants et moins dynamiques que les plus jeunes mais ils sont toujours là ! Écoutons avec attention ce qu'ils nous racontent car un jour, ils ne seront plus là et alors, il sera trop tard. Ne les oublions pas ! Grâce à eux nous sommes libres dans nos fragiles démocraties.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Prêts pour une rentrée qui change des vies ? Pendant juillet et août, vous avez été les champions de la détente mais aussi les héros du don de sang! Vous avez profité du séjour sur notre belle Baie du Mont Saint-Michel et vous n'avez pas oublié d'offrir un peu de votre temps pour un don. Un grand MERCI aux fidèles 61 donneurs (dont 8 nouveaux) qui se sont présentés à la collecte de sang du 19 août à Pleine-Fougères! Savez-vous pourquoi le don de sang doit être réqulier? Les dons de sang doivent être constants car la durée de vie des produits sanguins est courte. Il faut compter par exemple 7 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges. Il est primordial de maintenir les réserves à un niveau stable toute l'année. En France. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des patients et en Bretagne, ce chiffre s'élève à 600!

Le don de plasma : un défi pour la France Encore largement méconnu, le don de plasma est pourtant un geste essentiel qui sauve également des vies chaque jour. Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle circule notamment les cellules sanguines : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes. Il contient aussi des protéines qui ont un intérêt thérapeutique majeur pour un nombre de patients en forte augmentation.

La France ne collecte pas suffisamment de plasma pour répondre à l'ensemble des besoins. En effet, 2/3 du plasma utilisé dans l'hexagone provient des États-Unis, où le don n'est pas régi par les mêmes règles éthiques qu'en France.



Outre Atlantique, ce sont la plupart du temps des personnes démunies qui donnent leur plasma contre rémunération et souvent à outrance, mettant ainsi leur santé en danger. Si en cette rentrée vous désirez vous aussi donner votre plasma, notre Amicale de Pleine-Fougères organise des covoiturages sur rendez-vous auprès de la Maison du Don de Rennes. Pour cela contactez notre référent Plasma : Loïc Chouesnard au 06 65 66 70 75 et prévoir la ½ journée. La dernière collecte de sang de l'année sur Pleine-Fougères sera mardi 21 novembre

Prendre RDV sur le site **dondesang.efs.sante.fr** ou sur l'appli «Don de sang». Venez toujours aussi nombreux chers fidèles et nouveaux donneurs ... les malades comptent sur vous et nous serons toujours aussi ravis de vous accueillir **ce mardi 21** novembre!

ADMR Vous êtes dans l'une de ces situations :

Reprise ou changement d'emploi, modification de vos horaires professionnels, grossesse difficile, retour d'hospitalisation ou de maternité ...

Vous avez besoin d'un soutien pour vos tout-petits, d'une garde d'enfants à domicile...

Pensez au service Famille de l'ADMR. Il vous permettra de concilier vie professionnelle et vie familiale. Il s'agit soit d'une aide dans les tâches du quotidien : ménage, repassage, aide aux courses... soit d'un soutien



à la parentalité : aide au repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs...

Vous pouvez être aidés financièrement. Des aides sont possibles (CAF, MSA, Conseil Départemental). Par ailleurs, 50% des sommes restantes sont déductibles des impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt. Vous désirez un renseignement sur le service Famille ou sur un autre service de l'ADMR (intervention à domicile, ménage, portage de repas). Contactez-nous au 02 99 48 66 51.

CTPF 35

Comme chaque année, le club Cyclotourisme de Pleine-Fougères – Baie du Mont Saint-Michel (CTPF35), a organisé sa Cyclo-Baie le 25 juin. Le matin, à la Maison des associations, nous avons accueilli de nombreux cyclotouristes, vététistes et randonneurs pédestres venus effectuer les différents parcours préparés et fléchés leur ayant permis de découvrir les moulins de Moidrey, la baie du Mont Saint-Michel, le belvédère de Roz sur Couesnon, le Mont-Dol mais aussi les marais de Sougéal et du Mesnil; de quoi se faire plaisir tant sportivement qu'avec de superbes découvertes touristiques.

Des coupes et lots ont été remis et le Challenge François Guiborel a été remporté par le club de Combourg. Le midi, les Pleine-Fougerais, que nous remercions pour leur fidélité, étaient présents pour le repas Cochon Grillé. Les joueurs d'accordéon diatonique ont également amplifié la bonne humeur. Une tombola avec de nombreux lots étaient également organisée. Nous remercions les bénévoles sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu. Les 1er et 2 septembre nous étions aussi présents au forum des associations.

Au cours du mois de juillet, le club a été contacté par les organisateurs de Bayman, triathlon international, afin de trouver des bénévoles pour sécuriser les carrefours et tenir le stand de ravitaillement pour les 1 200 cyclistes



qui ont traversé à deux reprises la commune le 30 septembre. Plusieurs personnes ont répondu présentes pour cette organisation et nous les remercions chaleureusement. Une fois encore, sans ces personnes de bonne volonté, toutes les organisations et festivités ne pourraient exister.

Vous aimez le vélo, la nature, la liberté? Vous souhaitez pratiquer? N'hésitez pas à contacter notre club. Pour les enfants, une dispositif Coupon Sport du Département d'Ille et Vilaine a pour but d'aider les jeunes de 11 à 15 ans bénéficiaires de l'ARS à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière.

Renseignements : Jean-Pierre Lepoidevin au 06 61 87 12 28.



Commission Animations

RÉTROSPECTIVE

Folklores du monde

Le 8 juillet, dans le cadre des Folklores du monde, les 32 musiciens et danseurs de l'ensemble Ama Zebra ont donné une représentation époustouflante très appréciée du public.





Fête du pain et feu d'artifice

Le 14 juillet, la fête du pain et le feu d'artifice ont connu un bel engouement auprès du public. 400 baguettes cuites dans le fournil ont été vendues. Les grands jeux en bois et le groupe de musique ont animé l'après-midi. En soirée, le public a apprécié le feu d'artifice et de se retrouver pour le bal. Merci aux bénévoles qui, comme chaque année, ont permis la réalisation de cette manifestation.





Concert du band belge d'Oordegem

Le samedi 15 juillet, au Jardin des Saveurs, le band belge d'Oordegem a



donné un concert gratuit organisé par l'association Liens d'Amités de La Boussac en partenariat avec la Commission animations. Le public nombreux a apprécié la qualité du concert présenté.

TroBreiz



Le 31 juillet, 700 marcheurs du Tro-Breiz, malgré la pluie, ont fait étape à Pleine-Fougères après avoir pris le départ depuis Dol de Bretagne.

Journées Européennes du Patrimoine

Ces Journées sont l'occasion d'animations et de visites sur la commune. Dimanche 17 septembre, le public a découvert le château d'eau grâce au Syndicat des Eaux de Beaufort qui, avait organisé une animation interactive pour les enfants. Les bénévoles étaient présents pour la mise en chauffe du fournil, la cuisson du pain et sa dégustation tout comme la visite commentée **Pleine-Fougères une Histoire**. Le musée de la Ferme miniature Henri Onnée était quant à lui ouvert en accès libre.



Dates à retenir



Semaine du goût

La semaine du goût revient le vendredi 13 octobre avec une thématique La Pologne. Dans le cadre des 25 ans de Polonia Rennes et des 30 ans du jumelage de Pleine-Fougères avec Steszew, c'est une soirée particulière qui est organisée. Elle débutera dès 18h par le vernissage d'une exposition photographique de Danuta Witkowska, à la Médiathèque. Dès 18h45, deux concerts gratuits seront proposés à la salle Serge Gas avec le Jazz Bond Duo de Slawek Wojnarowski et de Sarah Mouraux et le Quartet d'Agata Krwawnik. La dégustation de spécialités polonaises suivra.

L'exposition Plein'Art prendra à nouveau place dans la salle Serge Gas, les 4 et 5 novembre avec plus de 25 exposants. Peintres, sculpteurs, créateurs de bijoux, photographes etc. seront présents. Un



cheminement photographique sera installé au cours du mois d'octobre. Cette année, c'est Marc Godefroy qui est l'auteur de l'exposition **Portraits de pêcheurs**. 40 panneaux seront installés en centre-ville et mettront à l'honneur les pêcheurs de palourdes de la baie du Mont Saint-Michel.





Exposition de peintures, sculptures, photographies, bijoux, céramiques...

Cheminement photographique Pêcheurs de palourdes

Informations:

animation.mairiefougeres@orange.fr

@mairiepleinefougeres

#villepleinefougeres